

MG France demande une clarification de la politique française du médicament générique

samedi 16 septembre 2017

MG France prend acte de la déclaration de la ministre de la santé qui a déclaré hier que les patients doivent "pouvoir choisir le médicament qui leur convient le mieux".

MG France, globalement favorable aux génériques, demande que soit clarifiée la responsabilité des uns et des autres dans la prescription médicamenteuse.

On ne peut pas en même temps dire au patient qu'il doit pouvoir choisir et demander au médecin prescripteur d'entériner ce choix.

On ne peut pas confier la responsabilité du choix au patient et reprocher au médecin de valider ce choix par sa

prescription.

MG France suggère aux médecins généralistes de ne pas utiliser la mention "Non Substituable" et conseille aux patients d'en parler avec leur pharmacien qui a tout à fait le droit de délivrer le princeps si le patient lui demande.

MG France demande aux pouvoirs publics, dans un souci de clarté, de faire disparaître la contrainte de cette mention ajoutée "Non Substituable", manuscrite ou pas, qui reporte sur le médecin la responsabilité d'un choix qui appartient désormais au patient.

Mots clés : générique, prescription, non substituable

Contacts :

- Dr Claude LEICHER - Tél : 06 25 20 01 88
 - Dr Jacques BATTISTONI - Tél : 06 62 61 09 99
- Dr Jean-Louis BENSOUSSAN - Tél : 06 14 55 48 68